

## JT 7300 WG-PB 40

### DESCRIPTION DU PRODUIT

Support d'impression autocollants monomère économique, micro-perforé.

**Matériau frontal:** PVC blanc brillant de 180 µm, micro-perforé à 40% de la surface, trous de 1.6 mm

**Adhésif:** Solvant permanent noir

**Protecteur:** Couché au kaolin 105 g/m<sup>2</sup>, perforé et laminé avec un film OPP 30 g/m<sup>2</sup>

### UTILISATION HABITUELLE

Éléments graphiques promotionnels à court terme pour l'intérieur et l'extérieur sur les surfaces planes et lisses sur les vitres des bâtiments et véhicules.

### TRANSFORMATION

Spécialement conçu pour l'impression avec les encres séchant aux UV, JT 7300 WG-SPB 40 est aussi compatible pour l'impression jet d'encre grand format à base Solvant, Eco-solvant, Solvant doux et Latex.

Pour obtenir une protection et une durabilité optimale, JT 7300 WG-SPB 40 doit être laminé avec LUV 7036 ou la série LF 10500.

Afin d'obtenir la meilleure qualité d'impression possible, veuillez vous assurer d'utiliser les profils ICC et les paramètres d'imprimante corrects.

Vous pouvez obtenir ces profils auprès de nos filiales ou de nos distributeurs, ou vous pouvez les télécharger sur : [www.mactacgraphics.eu](http://www.mactacgraphics.eu).

Pour en savoir plus sur l'impression et la lamination, veuillez vous reporter au BT 4.1 « Instructions sur la manipulation, la transformation et la pose des supports d'impression numériques Mactac ».

Afin de garantir l'adaptabilité de la pose, testez toujours la construction proposée dans les conditions réelles de la pose et de l'utilisation finale avant de lancer l'ensemble de la production.

### DURÉE DE VIE

2 ans entreposé à une température comprise entre 15 et 25°C et à une humidité relative d'environ 50% (dans l'emballage d'origine).

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

#### Valeurs moyennes Méthode de test

Épaisseur		
Film (microns)	180 µm	ISO 534
Données sur l'adhésif, 23 °C (N/25 mm)		
Adhésion initiale sur verre	6.5	FTM9
Pelage sur verre après 24 heures	6.5	FTM1
Stabilité dimensionnelle		
Retrait (48 heures à 70°C posé sur l'aluminium)	Max. 0.5 mm	FTM14
Plages de températures		
Température minimale de pose (°C)	+ 10°C	
Plage de températures de service (°C)	De - 15°C à + 60 °C	
Certifications		
Certification relative à la réaction au feu	B-s2, d0	EN13501-1

### DURABILITÉ ATTENDUE

#### Central Europe Zone 1

Non traité	1 an	ISO 4892-2
Imprimé et appliqué*	Jusqu'à 2 ans	ISO 4892-2

\*Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au Bulletin technique 7.5 : « Durabilité extérieure des complexes imprimés et laminés Mactac ».

Note : L'application d'un film de protection sur le film imprimé retarde l'éventuel palissement des couleurs qui peut survenir avec le temps. Ce palissement dépend de la qualité de l'encre, de l'orientation du visuel imprimé, de l'angle d'exposition et de la zone géographique.

Des conditions d'exposition sévères à des températures élevées et aux rayons UV tels qu'on les rencontre dans les pays d'Europe du Sud, les régions tropicales, subtropicales ou désertiques entraînent un processus de dégradation plus rapide que dans nos régions tempérées. Les régions polluées, les hautes altitudes ainsi que les expositions au sud diminuent également la performance extérieure.

Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf.

<http://terms.europe.averydennison.com>. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes, endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque évènement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."